



Exposition 2025-2026  
La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi.  
Survivre, témoigner, juger (1944-1948)

## Ressources Panneau 04 **Des retours spécifiques**

### Bibliographie

- Wieworka A., *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition 2025
- Bonnet M.-J., *Lutetia 1945 – Le centre d'accueil et de contrôle des déportés*, Chryséis Editions, 2025, avec une contribution d'Eric Brossard
- Matard-Bonucci M.-A., Lynch É. (dir.), *La libération des camps et le retour des déportés. L'histoire en souffrance*, Complexe, Bruxelles, 1995
- Muller A., *La petite fille du Vel' d'Hiv*, récit d'Annette Muller et de son père Manek du camp d'internement de Beaune-la-Rolande à la maison d'enfants, Les éditions CERCIL, 2009

### Témoignages

Témoignage d'Esther SENOT

Le 25 mai 1945, à 17 ans, Esther Senot arrive à la base aérienne de Villacoublay dans un avion militaire.

« Je pèse 32 kilos, j'ai les cheveux rasés. Quand nous atterrissons avec mon amie Marie, deux policiers nous accueillent. On a un moment de recul. On pense : « *ils nous ont emmenés, ils viennent nous rechercher.* » À l'hôtel Lutetia ensuite, on nous fait une carte d'identité provisoire. L'interrogatoire de la police militaire est bref : notre tatouage montre que l'on vient d'Auschwitz. Marie et moi nous prenons le métro, direction Saint-Ouen. On a été lâchées dans la nature, dans l'indifférence totale.

Courant juin, je quitte Marie et les siens.

Je retournerai quelques temps plus tard à Belleville, passage Ronce, mais je ne retrouverai aucun des miens. J'habite alors seule dans une chambre de bonne. Quelques mois après mon retour, je fais une tentative de suicide qui me conduit à l'hôpital psychiatrique (...). »

Esther Senot, entretien in Les chemins de mémoire n°289, hiver 2025, page 14

Témoignage de Manek Muller

« Il a échappé aux rafles, sa femme et ses 4 enfants ont été arrêtés le 16 juillet 1942. Ses deux fils aînés s'échappent, Manek réussit à faire sortir les deux autres de Drancy, sa femme a déjà été déportée, elle ne rentrera pas. »

« Je rentre chez moi rue de l'Avenir en octobre 1944. Un type dans le logement me poursuit avec un couteau de boucher à la main. C'était un flic, vivant tranquillement dans l'appartement qui lui avait été attribué après la rafle du 16 juillet (...).

J'ai su que ceux qui avaient usurpé les propriétés des juifs pendant la guerre avaient créé une association et organisaient des manifestations contre les gens qui voulaient récupérer leurs biens. (...). Après plusieurs mois, le flic est parti de chez moi mais en laissant l'appartement vide, pillé. Même les ampoules, les fils électriques étaient arrachés.(...). »

Vidéo

<https://lutetia.info/temoignages/>